

L'hétérolinguisme dans le discours romanesque, un choix assumé : l'exemple de *branle-bas en noir et blanc* de Mongo Béti

Hamamata CAMARA

Péda Roger TOURE

Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan- Côte d'Ivoire)

hamamatacamara@gmail.com

pedatoure44@gmail.com

Résumé

*Dans cet article, il est question, à partir d'une approche sociolinguistique, d'analyser une nouvelle forme d'écriture du français dans le roman **Branle-bas en noir et blanc** de Mongo Béti. Ce roman se démarque de la copie conforme des canons linguistiques et esthétiques du modèle occidental, par la présence en son sein d'idiomes étrangers. En quête d'une esthétique nouvelle, cette forme d'écriture produit des discours romanesques originaux valorisant la culture africaine.*

Mots clés : hétérolinguisme, esthétique littéraire, variationnisme, transposition, intégration.

Abstract

*In this article, it is question, from a sociolinguistic approach, of analyzing a new form of writing French in the novel **Branle-bas en noir et blanc** by Mongo Béti. This novel stands out from the conform copy of the linguistic and aesthetic canons of the Western model, by the presence within it of foreign idioms. In search of a new aesthetic, this form of writing produces original fictional discourses promoting african culture.*

Keywords: heterolingualism, literary aesthetics, variationism, transposition, integration.

Introduction

La langue française s'est imposée à bien des peuples africains subsahariens par l'histoire, c'est-à-dire la colonisation. Cette situation a créé la cohabitation du français avec les langues locales des peuples colonisés, chacune de ces langues ayant son substrat et sa syntaxe propres, dont l'activation se fait en situation de communication. C'est

dans ce contexte social africain que s'inscrit la problématique de l'hétérolinguisme dans le discours romanesque. Ainsi, à cause des circonstances historiques qui ont présidé à son émergence, la littérature africaine d'expression française présente quelques singularités linguistiques telles que la présence en son sein de pidgins, d'emprunts et parfois d'une alternance codique, qui sont autant d'éléments qui témoignent de son hétérogénéité tant linguistique que discursive. Ces faits de langues sont perceptibles dans la production littéraire de certains écrivains, à l'instar de Mongo Béti. Notre postulat est le suivant : l'hétérolinguisme dans *Branle-bas en noir et blanc* apparaît comme une subversion du normatif, pour une nouvelle esthétique et une modalité de l'expression identitaire. Quelles sont les manifestations de l'hétérolinguisme dans le corpus ? Comment ses particularités influencent-elles l'écriture de l'auteur sur le plan de l'innovation lexicale, syntaxique et énonciative ? Quelles valeurs ajoutées l'exploitation de ces procédés donne-t-elle à la pratique du français dans le corpus ? Cette étude a pour objectif de mettre en exergue des valeurs que revêt une telle pratique discursive. L'hétérolinguisme se présente sous la transposition, les calques notionnels et l'intégration, qui constituent pour Mongo Béti autant de procédés lui permettant d'assumer un choix, celui d'une écriture novatrice en rupture avec les canons linguistiques et esthétiques préétablis. L'analyse se fonde sur la sociolinguistique de Labov (1972), car elle permet de « rendre compte des variations dans l'usage de la langue au niveau individuel et communautaire... [Le langage étant] le reflet des relations sociales, il joue un rôle de marqueur identitaire »¹. Ce travail s'articule autour de deux axes. Un répertoire des déclinaisons de l'hétérolinguisme dans le corpus sera d'abord présenté, suivi de l'interprétation de l'usage de ces particularités linguistiques.

1 – Représentations de l'hétérolinguisme dans le corpus

L'hétérolinguisme est un phénomène qui surgit dans le cadre

¹p.26

du contact entre deux ou plusieurs langues, des langues qui ont des structures et des modes de fonctionnement distincts. Grutman (1997) le définit comme « la présence dans un texte d'idiomes étrangers, sous quelques formes que ce soient, aussi bien que de variétés (sociales, régionales ou chronologiques) de la langue principale »¹. Parler donc d'hétérogénéité linguistique revient à évoquer la pluralité, la diversité de la pratique linguistique. L'hétérolinguisme prend en charge l'instauration et l'acceptation de cette diversité ainsi que celle de l'altérité dans le français métropolitain. Le projet d'appropriation du français en Afrique noire en tire son essence. Il introduit une forme de volonté, d'actes plus ou moins délibérés, ou tout au moins de conscience de la part de certains romanciers africains d'expression française.

Dans une étude sur la notion dans le roman francophone, Lawson-Hellu (2004) pose que l'hétérolinguisme se manifeste par les modalités de l'intégration et de la transposition. À ce propos, il affirme que « l'hétérolinguisme [...] procède par emprunt – signalé ou non – et par intégration. »². Il pose également la question de l'intentionnalité de l'écrivain dans ses choix linguistiques et langagiers, et met en évidence « l'interrelation entre le travail d'écriture et l'environnement socio-culturel de l'individu, la particularité de son histoire »³ (Lawson-Hellu, 2004). Ainsi, on parlera de l'hétérolinguisme en termes d'immixtion de particularités linguistiques, grammaticales et énonciatives dans le discours romanesque. L'hétérolinguisme apparaît dans le corpus à travers des procédés aussi variés que complexes.

1.1.- La transposition

La transposition est le processus d'expression du contenu énonciatif d'une langue quelconque du substrat, langue d'origine, dans une langue d'emprunt, à l'exemple du français. Selon Brauns (1981), « Chaque terme de la langue de départ doit trouver son exacte transposition dans la langue d'arrivée. La trame et même le filigrane du texte doivent être observés, mais la recomposition devra tenir compte du génie propre de la langue dans laquelle on

¹p.37

²p.75

³p.76

traduit »¹. Le fait pour Mongo Béti d'introduire des mots et la syntaxe de sa langue maternelle dans le français relève d'un choix, d'un style ; c'est une affirmation de soi. C'est le cas de la présence des interjections, « *ékyé* » et « *aka* », employées comme marques d'expressivité discursive dans le corpus.

1.1.1. L'interjection « *ékyé* »

« *Ekyé* » est un item emprunté aux langues bantoues du béti-fang. Ce groupe s'étend dans trois pays d'Afrique centrale : la Guinée Equatoriale, le Gabon et le Cameroun. Les études de Biloa (2007)² et de Zambo (2012)³ désignent « *ékyé* » comme une interjection souvent utilisée dans les conversations orales entre camerounais. Elle peut être employée pour exprimer la surprise. Elle renvoie dans le français central à « voilà » ou « ma foi ». Étant camerounais, Mongo Béti féconde le français avec des mots et expressions empruntés à sa langue maternelle. Employé par l'écrivain, l'interjectif « *ékyé* » ne respecte pas une position syntaxique fixe ; il est soit ouvrant, soit médian ou conclusif, comme dans l'exemple qui suit, où il se place en début d'énonciation :

« - Mais ce n'est pas bien, maman...

-Qu'est-ce qui n'est pas bien ? Ça veut dire quoi « ce n'est pas bien » ?

-Ce que papa fait faire à ses filles, voyons, maman, tu sais bien. Qu'est-ce qui m'arriverait au collège si les religieuses l'apprenaient ?

-*Aka*, mon petit goujon, toi aussi, tu écoutes ce que les Blancs disent maintenant ?

-Ce n'est pas les Blancs, maman, c'est la religion, c'est le Christ.

-*Ekyé*, mon petit gardon, tu te trompes si tu t'imagines que le Christ du Blanc et le nôtre, c'est le même. »⁴ (Mongo, 1979).

¹p.31

²p.119

³p.177

⁴p.104

Dans cet exemple, le marqueur discursif « *ékyé* » est situé en début d'énonciation. Il exprime un étonnement. En effet, dans l'interaction, la mère de Nathalie marque une surprise face au discours que tient sa fille sur le regard que pose le christianisme sur les réalités africaines en général, et sur les habitudes de son père en particulier.

En contexte, l'interjection « *ékyé* » a pour équivalent dans le français métropolitain « ma foi » et se construit : « Ma foi, mon petit gardon, tu te trompes si tu t'imagines que le Christ du Blanc et le nôtre, c'est le même. ». Le fait pour l'auteur de substituer l'interjection normée « ma foi » par le substrat « *ékyé* » constitue une forme de subversion de la norme linguistique. Ainsi employée par la mère, cette expression connote ou exprime un désaccord idéologique entre sa fille et elle. Aussi, le marqueur discursif *ékyé* marque la fin d'une situation exceptionnelle :

-« Ouais, s'écria le commissaire, mon frère-là même, tu oublies ton frère, hein ? Ça fait longtemps, longtemps, longtemps, *ékyé*. (...) »¹ (Mongo, 1979).

Dans cet exemple, l'interjection « *ékyé* » a valeur de marqueur d'un fait à caractère exceptionnel : l'étonnement du commissaire qui revoit son « frère » Eddie, après une longue période. Dans ce contexte, « *ékyé* » marque la clôture de cette situation d'exception. L'auteur met en évidence la valeur connotative positive de cet item, car le sentiment qui prévaut dans ce contexte est la manifestation d'un sentiment de joie immense.

En somme, le marqueur discursif « *ékyé* » apparaît dans les énoncés qui expriment une réaction du locuteur dans des situations telles qu'une expérience ou un fait exceptionnel, un fait inhabituel ou un fait inattendu. Il marque souvent un désaccord avec les propos tenus par l'interlocuteur. Dans son énonciation, un autre marqueur discursif emprunté aux langues locales camerounaises apparaît. C'est l'interjectif « *aka* ».

¹p.240

1.1.2. L'interjectif « aka »

Selon Biloa (2012)¹, le marqueur discursif « aka » est une interjection empruntée au béti-fang. Son équivalent en français central serait « bof » ou «zut».

En contexte, l'interlocuteur de monsieur Joachim, surpris et choqué par la réaction de ce dernier à vouloir jouer le « bon citoyen », quand bien même l'occasion lui est donnée d'être propriétaire d'une maison sans l'avoir payée, s'exprime en ces termes :

« - Vous savez ce qui m'arrive ? Oui, je suis propriétaire d'une maison, un vrai palais. Mais je ne l'ai pas payé, je ne le payerai sans doute jamais. (...) Je suis un citoyen honnête, moi, j'aime à rembourser toutes mes dettes, c'est ce que chaque citoyen devrait faire. (...) Et que me dit mon interlocuteur ? Je vous le donne en mille. Il me déclare tout de go : “ Vous aussi, vous êtes comment, monsieur Joachim ? Pourquoi vous acharner comme ça ? Ce n'est pas l'acharnement thérapeutique ça ? Ouais, personne ne rembourse plus le crédit, pourquoi vous serez le seul, monsieur Joachim ? Aka, rentrez à la maison, monsieur Joachim, et couchez- vous tranquillement’’. » (Mongo, 1979)² .

Dans cet exemple, l'interjection « aka » peut être glosée « bof ! Rentrez à la maison, monsieur Joachim, et couchez- vous tranquillement ». À travers cet exemple, l'auteur met en évidence la valeur connotative négative du marqueur « aka ». En effet, la réaction de Joachim n'est pas celle qu'espérait son interlocuteur, vu les malversations, la course à l'enrichissement illicite et rapide qui gangrènent la société africaine dans son ensemble, d'où son étonnement et sa stupéfaction devant un homme qui a une opportunité de profiter d'un crédit sans contrainte de le rembourser, mais qui exprime une insistance à le faire.

¹p.114
²pp.49-50

Le sentiment de stupéfaction est aussi perceptible dans cet énoncé à travers lequel la mère de Nathalie s'exprime face à la réaction de sa fille à propos des agissements de son père. Cette réaction s'apparente à un discours marqué par les pesanteurs de la civilisation occidentale, notamment la religion catholique :

« -Ce que papa fait faire à ses filles, voyons, maman, tu sais bien. Qu'est-ce qui m'arriverait au collège si les religieuses apprenaient ?
-Aka, mon petit goujon, toi aussi, tu écoutes ce que les Blancs disent maintenant ? »¹
(Mongo, 1979).

Dans cet exemple, l'item « *Aka* » est une marque de la réaction expressive d'un point de vue discursif. Ce sentiment de stupéfaction est accentué par l'emploi de la locution conjonctive « toi aussi » qui a valeur d'insistance et d'interpellation du récepteur de l'énoncé. Le présupposé implicite dans ce discours réside dans la volonté de la mère à contraindre Nathalie à la continuité du flux discursif, et peut être ainsi glosé : « *zut !* Mon petit goujon, toi aussi, tu écoutes ce que les Blancs disent maintenant ? ». Ainsi, dans cet énoncé, l'hétérogénéité linguistique se manifeste à travers la préférence de l'auteur pour l'emploi d'un mot emprunté (*aka*) à une langue locale en lieu et place du mot commun et connu (*zut !*).

1.2- La recherche d'exactitude notionnelle

Certains énoncés paraissent incomplets dans leur formulation. Il y apparaît des formes argotiques. C'est l'exemple de l'extrait qui suit :

-« Comment vas-t-y, Antoinette ? »² (Mongo, 1979).

Dans cet énoncé, Eddie s'adresse à Antoinette qui est une personne familière, d'où l'usage du tutoiement. Cet emploi peut être situé en tenant compte du niveau de langue basilectal de l'énonciateur. Ici, « t-y » est employé comme pronom personnel de la deuxième personne du singulier. Il se substitue au pronom « tu ». Une

¹p.104

²p.89

formulation adéquate serait « comment vas-tu ? », pour respecter les normes syntaxiques du français à l'écrit. De même, l'écrivain se livre à une création originale de type orthographique. En effet, il insère un trait d'union entre le « t » et le « y ». Tout fonctionne comme si l'auteur se rendait complice de sa promotion.

La productivité sémantique de cette tournure est à l'évidence construite à partir du niveau de langue et de l'origine centrafricaine de l'énonciateur Eddie. En effet, l'on note que phonologiquement, les congolais, prononcent le son « u » en « i » d'où le « y » de l'interrogation « comment vas-t-y ? ». Cela relève d'un parler idiomatique (oral). En plus, l'écrivain est censé perpétuer le bon usage de la langue française en la valorisant. En joignant le principe au procédé de transposition de la structure de la langue orale à celle de l'écrit, l'on pourrait affirmer qu'il est dans la rupture.

Il convient de noter que la transposition est le reflet du maintien de l'identité, et la manifestation de la traduction des réalités de la langue du romancier. Pleinement assumé par Mongo Béti, ce choix constitue une action d'appropriation de la langue française. La traduction de la syntaxe de sa langue maternelle dans le français ne constitue pas une erreur d'écriture, mais un enrichissement de la langue française. Ainsi, les lignes qui suivent se focaliseront sur une variante de la transposition : les calques traductionnels.

1.3.- Les calques traductionnels

La langue se construit et se nourrit à partir des valeurs particulières que les mots prennent dans les circonstances particulières. Cela justifie le fait que la construction de sens et l'interprétation sémantique tiennent compte du contexte. En effet, un mot peut avoir des sens différents selon le contexte. C'est la syntaxe qui impose une certaine norme, en témoigne le calque traductionnel dans l'extrait ci-dessous :

« - Mais oui, dit la jeune africaine en vernaculaire à Eddie dont le regard était fixé sur elle, tu es même comment ? Tu attends quoi pour tomber dans les bras de ta sœur

Métalina, ouais ? »¹ (Mongo, 1979).

Le calque traductionnel est perceptible dans l'expression « tomber dans les bras de ta sœur Métalina... ». N'étant pas spécifique à l'Afrique, l'expression « tomber dans les bras... » peut être syntaxiquement traduite par « tomber dans les bras l'un de l'autre ». Cependant, en Afrique noire, cette tournure est porteuse de sens. Par exemple, chez les Bétés, un groupe ethnique du centre-ouest de la Côte d'Ivoire, la manifestation du grand amour pour son frère, sa sœur ou un parent, se fait de manière exhibitionniste, par l'entrelacement très fort de l'un contre l'autre. Pour ce peuple, le cœur est le siège de tous les sentiments, ce pour quoi il faut étreindre l'autre pour lui prouver son amour.

À l'opposé, baiser les joues et les mains, comme le font les occidentaux, le front, comme le font les arabes, n'est pas révélateur de sincérité affective et de grandes estimations de l'autre. Le sens recherché, c'est l'estime, l'amour qu'on a pour un tiers. Il se fait dans l'enlacement, en se servant des membres supérieurs. L'auteur traduit de fait une démonstration d'amour à l'africaine qui varie de celle d'autres sociétés. C'est pour cela que l'estime mutuelle d'amour, à travers l'expression « tomber dans les bras de... », ne prend encore plus de valeur que si l'auteur écrit simplement « ils se sont embrasés sur la joue ou sur le front... ».

Dans ces constructions, l'énonciateur transpose la syntaxe de sa langue maternelle dans celle du français. Cette forme, bien que reflétant le français de référence, révèle son inaptitude à exprimer la pensée véritable de l'auteur. Son emploi relève d'un choix. De même, dans sa pratique de l'hétérolinguisme, l'auteur utilise le procédé de l'intégration.

1.4.- L'intégration

En linguistique, l'intégration est un facteur de l'hétérolinguisme. Elle se caractérise par l'immixtion dans la langue française de structures normatives, de systèmes de valeurs propres

¹p.85

aux cultures ataviques de certains écrivains. Dans le corpus, il est question de l'intégration de certaines modalités esthétiques, normatives et discursives de l'oralité africaine dans la langue française. Ce sont : les calques d'expressions orales populaires et les constructions elliptiques.

1.4.1.- Les calques d'expressions orales populaires

Les expressions orales populaires sont des collocations figées, utilisées dans le discours verbal. Leur morphologie et leur sens peuvent varier selon le contexte ou la zone géographique d'emploi. Dans sa volonté de communier avec le lectorat, Mongo Béti transcrit textuellement dans le discours romanesque certaines expressions en usage dans la rue, dans les campagnes, voire dans les discours urbains du quotidien des couches sociales peu scolarisées. Dans le corpus, le procédé des calques d'expressions orales populaires est abondamment utilisé, en témoignent les extraits ci-dessous :

-« Une fois sur les lieux, Norbert remit à Eddie un cahier d'écolier en le regardant d'un air pénétré et les yeux dans les yeux. »¹ (Mongo, 1979).

Dans une situation de communication, tous les intervenants n'adoptent pas la même attitude. Là, où les plus téméraires fixent leur interlocuteur dans le blanc de l'œil pour le défier ou jauger la véracité de ses dires, d'autres le sont moins, en ne soutenant pas du regard celui de leur vis-à-vis, d'où l'expression « regarder les yeux dans les yeux ». En contexte ivoirien, l'une des variantes de cette expression est « *dire les gbès à quelqu'un* ». Elle exprime l'assurance de celui qui regarde l'autre dans les yeux.

Au plan syntaxique, l'expression normée serait « regarder quelqu'un dans le blanc de l'œil ». Couramment utilisée dans le parler populaire africain, l'expression « regarder les yeux dans les yeux » équivaut au plan sémantique à « soutenir le regard de son interlocuteur ». L'objectif étant soit transmission d'un message, une intimidation, une défiance, une posture visant à asséner ses vérités à quelqu'un. C'est une forme de communication visuelle. Dans le

¹p.183

corpus, Norbert tente tout simplement de montrer à Eddie son désarroi face à la vie cachée de sa fille. Dans le cadre de cet énoncé, « regarder quelqu'un les yeux dans les yeux » est l'expression d'une certaine confiance en soi, et par conséquent l'inexistence de toute crainte. En outre, si on devait arriver à un pugilat physique, l'énonciateur s'en sortirait victorieux. C'est un acte visuel de défiance qui est ainsi exprimé. Il en est de même pour l'énoncé suivant :

-« Et tu te figures que je vais te croire ce coup-ci ? Bon sang, tu me prends pour qui ? Tu m'as bien regardé ? »¹ (Mongo, 1979).

La phrase « tu m'as bien regardé ? » est une interrogation viciée qui fonctionne comme une interpellation du récepteur du message. En contexte, l'on use de cette expression pour traduire de façon explicite son mépris quant aux sentiments de son interlocuteur dans la situation de communication. À travers l'occurrence « tu m'as bien regardé ? », l'énonciateur exprime une opinion opposée à celle de son interlocuteur. Elle a une valeur à la fois interpellative et d'insistance. En effet, la valeur d'insistance est manifeste dans la situation où l'énonciateur a déjà usé de l'expression « tu me prends pour qui ? », d'où la phrase « Bon sang, tu me prends pour qui ? Tu m'as bien regardé ? ». Cette expression a une valeur sémantique péjorative. Dans ce contexte, cette répétition rend compte de l'intensité de la pensée de l'énonciateur qui exprime de fait le sentiment de déconsidération, d'agacement à la limite, d'énervement et de mépris que lui voue son interlocuteur.

En effet, c'est au cours d'une interlocution avec la sœur de Bébête qu'Eddie se rend à l'évidence que cette dernière lui a dissimulé des informations capitales. Il est de ce fait choqué et furieux du manque de confiance dont il est l'objet de la part de cette dernière. En d'autres termes, cette posture de la sœur de Bébête est le reflet de la mauvaise opinion qu'elle se fait d'Eddie. Tout fonctionne comme si elle considérait Eddie comme « en bas de tapettes » ou « tu as les foutaises », pour user de la version ivoirienne de « tu m'as bien regardé? ».

¹p.145

La valeur sémantique de l'agacement est aussi en usage dans l'expression « Tu as même vu quoi ? ».

-« Tu as même vu quoi ? répondit le chauffeur.»¹ (Mongo, 1979).

L'expression « tu as même vu quoi ? » constitue une interrogation viciée, c'est-à-dire qu'elle n'admet pas de réponse attendue. En plus, elle n'est pas construite sous la forme « qu'as-tu vu ? » qui est la forme syntaxique lexicalisée, et celle qui reflète une interrogation sur l'action de voir quelque chose ou l'action d'observer un fait. Cette action de voir met à contribution l'organe qu'est l'œil et son sens, la vue. En effet, le nerf optique transmet les signaux issus de l'œil vers le cerveau qui les interprète afin de former des images visuelles. C'est autour de cette fonction de l'œil que l'auteur articule la valeur sémantique de cette tournure. Ainsi, pour l'énonciateur, l'œil, par le regard posé, est facteur de certification d'une action, d'un fait passé ou en cours de réalisation. Par conséquent, en répondant, à l'aide de la formule « Tu as même vu quoi ? » au « Zorro » qui accompagne Nathalie, l'énonciateur certifie l'accomplissement effectif du service demandé. Par l'usage de cette tournure, le présupposé est probablement la vue par l'énonciateur, d'un regard inquiet et interrogateur, de l'homme qui accompagne Nathalie.

1.4.2.- Les constructions elliptiques

L'ellipse peut être définie comme l'omission d'un ou de plusieurs mots que requiert la régularité de la construction syntaxique. L'ellipse est une suppression de mots qui seraient nécessaires à la plénitude de la construction. Dans le corpus, les constructions elliptiques se déclinent sous la forme d'omissions de prépositions.

« - J'ai vu récemment de pauvres bougres retour de Bakassi amochés comme ce n'est pas possible. »²
(Mongo, 1979).

¹p.101
²p. 189

Dans cette construction, on pourrait utiliser l'expression « rentrer de » ou « revenir de », dans le but de valoriser l'idée de retour d'un lieu A à un lieu B. Le mouvement de personnes que l'auteur met en évidence est l'action de revenir d'un lieu ou de rentrer d'un lieu qu'on avait précédemment quitté. Par conséquent, la construction « retour de Bakassi » peut être perçue comme une agrammaticalité. En effet, l'omission de la préposition entre ces deux noms affecte la construction syntaxique du français normé. La restauration de la norme serait : « J'ai vu récemment de pauvres bougres de retour de Bakassi, amochés comme ce n'est pas possible. » ou « J'ai vu récemment de pauvres bougres amochés rentrer de Bakassi. » ou encore « J'ai vu récemment de pauvres bougres revenus de Bakassi amochés. ».

Dans la syntaxe des langues africaines, le substantif n'est pas précédé de déterminant. Par contre, dans la syntaxe française, tout nom est précédé d'un déterminant. Il en est de même pour la construction de la structure prépositive qui est quasi-inexistante dans le système des langues maternelles africaines. Dans l'exemple ci-dessus, cette construction fonctionne comme si l'énonciateur, du fait de son niveau de langue basique, cherche à éviter l'utilisation de formes verbales dont l'emploi ne lui paraît pas aisé, notamment le participe passé employé sans auxiliaire et l'infinitif, ce qui justifie l'usage d'un raccourci, notamment le substantif « retour ».

2- Les enjeux de l'hétérolinguisme

L'hétérolinguisme revêt un double enjeu chez Mongo Béti : la promotion de la culture et celle de l'identité.

2.1 Le prisme culturel

Le prisme culturel dans le corpus est perçu comme la volonté de Mongo Béti de transformer la réalité socioculturelle qui prévaut entre la culture occidentale valorisée par le français et celle de l'Afrique noire, mise en valeur par les langues du substrat. Comme résultat dans le corpus, cela produit le métissage du français et le dynamisme qui en découle. Ce métissage naît de la fusion entre le

discours oral et le discours romanesque. L'une des conséquences de cette pratique est le dynamisme linguistique et littéraire.

À ce propos, Chevrier (1999) affirme : « (...) les tentatives des écrivains africains de récupérer et d'exploiter une tradition orale [constituent] une obsession permanente (...). Cette obsession se manifeste à l'évidence au niveau des stratégies d'écriture, dont on peut dire qu'elles sont allées en se complexifiant au fil des années, au point de nous demander si cette immixtion croissante de l'oralité dans l'écriture ouvre une nouvelle voie vers une modernisation textuelle africaine »¹.

Les propos de Jacques Chevrier certifient que la critique littéraire reconnaît à la nouvelle esthétique littéraire sa capacité à insuffler au roman traditionnel africain un vent de modernité, de nouveauté et d'innovation. Mongo Béti réinvente ainsi la pratique romanesque en rendant flexible une langue française très longtemps restée figée, qui se développe et s'enrichit en s'africanisant. De même, cette langue subit des pratiques, des chocs, des mixages et des métissages qui l'éloignent de plus en plus de la norme de référence.

En effet, le français appartient aujourd'hui à tous ceux qui l'adoptent sans contrainte, le fécondent et le renouvellent en y insufflant leur identité qui, bien qu'étrangère, est nécessaire à sa vitalité. En outre, l'association du français aux langues locales africaines rend vivante la littérature africaine, en témoigne l'emploi des mots ou expressions qui n'ont pas leur équivalent dans le français, dans les extraits suivants :

-« Mais oui, dit la dame africaine en vernaculaire à Eddie dont le regard était fixé sur elle, tu es même comment ? Tu attends quoi pour tomber dans les bras de ta sœur Métalina, ouais ? Tu es devenu un grand, c'est pour ça ? Et les petits ne t'intéressent plus ? Voilà comment vous êtes tous. Allons, viens dans mes bras, plus vite que ça ! »² (Mongo, 1979).

¹p.96

²p.85

-« Mais sita qu'est-ce que tu fous là ? Répondit Eddie, toujours en vernaculaire et en tombant dans les bras de l'Africaine qui ne cessait de s'essuyer la bouche du revers de la main, avec laquelle elle épongeait ensuite son tablier à fleurs. »¹ (Mongo, 1979).

-« comment tu t'appelles déjà de ton vrai nom ? Demanda Georges, comme Eddie venait de mettre pleins gaz en direction d'une banlieue de la capitale. Bita, Bitaf... On finit par tout savoir, que tu le veuilles ou non. »² (Mongo, 1979).

Le substantif « Métalina » signifie « Madeleine en vernaculaire ». Il en va de même pour « *sita* » qui, selon l'auteur, renvoie au terme français « ma sœur » ou « mon frère », selon la situation et l'interlocuteur. Ces noms et expressions sont tributaires de l'univers traditionnel oral africain.

Dans la postface d'*Ethiopiennes* (1956), Senghor justifie la nécessité des emprunts lexicaux par l'écrivain africain en déclarant que le français « Langue étrangère, (...) ne peut, en effet, jouer le rôle d'une langue africaine. Il se colore et s'enrichit au contact des réalités africaines [...]. Il emprunte ainsi aux langues africaines les mots dont il a besoin. »³.

La cohabitation du français et du substrat africain permet une meilleure transmission des valeurs culturelles, car elle met en évidence la richesse culturelle de l'écrivain qui est au carrefour de plusieurs cultures et identités. Et à Edward (2000) de dire que « la survie dépend des liaisons entre les choses »⁴, car la survie de la langue française – et par ricochet de la littérature africaine d'expression française – est fonction de la diversité et la richesse linguistique.

Par conséquent, transgresser la norme standard d'une langue, c'est affirmer qu'elle est par essence dynamique et en perpétuelle mutation. Par les changements et mutations que subit la langue

¹p.85

²p.321

³Postface d'*Ethiopiennes*

⁴p.464

française dans son discours, Mongo Béti met en contact le français de référence et sa langue maternelle. Il écrit dans un français tropicalisé, favorisant ainsi l'interpénétration réciproque des deux langues. Grâce à son génie littéraire, ces particularités linguistiques sont susceptibles d'intégrer les usages langagiers courants.

2.2.- *La quête identitaire*

À travers les faits d'hétérolinguisme dans son œuvre, il transparait chez Mongo Béti une quête identitaire qui s'inscrit dans une perspective de revendication d'une identité menacée, du fait de la colonisation (politique, culturelle et littéraire). La réponse à cette menace est perceptible dans le processus quasi-permanent de l'appropriation du français dans le corpus. De cette situation, il résulte une volonté affichée de rejeter l'homogénéité du français, en vue d'une plus grande valorisation de l'écrivain et de sa langue maternelle. Cette valorisation transparait dans l'immixtion de ses valeurs culturelles dans le discours romanesque. L'une des conséquences majeures de cette situation est la naissance et la pratique d'un style d'écriture dont l'une des manifestations est le variationnisme. La quête identitaire fonctionne dans le corpus comme un rejet du mimétisme des canons traditionnels du français et comme la revendication d'une écriture nouvelle, originale, la langue étant le véhicule de la culture. Le souci d'avoir et de pratiquer un français apte à refléter et à décrire de façon réelle la pensée nègre traduit clairement cette volonté d'instaurer une rupture linguistique et conceptuelle.

En outre, les besoins intrinsèques à communiquer, à exprimer son « moi » intérieur, à acquérir une identité linguistique, poussent Mongo Béti à se rebeller, par le biais d'une innovation linguistique : celle de la transcription à l'écrit d'un français qui tient compte des réalités sociales africaines. Ainsi, par sa trans-socialité, ce français mixte répond à un véritable besoin de la société africaine en quête d'une identité culturelle et linguistique. Dans cette logique, la quête identitaire s'apparente à une thérapie qui répond à une quête d'exactitude notionnelle.

Conclusion

Pour terminer, il convient de noter que par son caractère novateur, l'hétérolinguisme inscrit l'œuvre de Mongo Béti au centre d'un enjeu linguistique et identitaire. Il y apparaît comme un médium d'affirmation et de valorisation de la culture, mais aussi est d'un enjeu important dans la quête identitaire, promouvant ainsi une nouvelle forme d'écriture dite de « rupture » par rapport au modèle traditionnel français. Cette écriture se positionne comme un acte de révolte contre le conformisme langagier, contre l'homogénéité d'une langue française jugée inapte à l'expression de la pensée africaine. Cette pratique s'inscrit dans une perspective de création d'un dynamisme linguistique et discursif. Ainsi, par cette forme d'écriture, l'hétérolinguisme est valorisé au détriment de l'homogénéité linguistique, faisant de ce fait du discours romanesque un vecteur de transculturalité. L'écriture de Mongo Béti se veut donc une écriture volontaire et engagée, dont l'objectif majeur est la valorisation des langues du substrat africain et l'enrichissement du français par l'immixtion de mots empruntés aux langues locales.

Bibliographie

Bilola Edmond (2007), « Appropriation, déconstruction du français et insécurité linguistique dans la littérature africaine d'expression française », in *Synergies Afrique Centrale et de l'ouest n°2*, Paris, GERFLINT (Groupe d'Etudes et de Recherche pour le Français Langue internationale), pp. 109 à 126.

Bilola Edmond (2012), « Le bilinguisme officiel au Cameroun : facteur d'intégration nationale ou de fragmentation ? », in *Cinquante ans de bilinguisme officiel au Cameroun (1961-2011). État des lieux, enjeux et perspectives*, Yaoundé, L'Harmattan-Cameroun, pp.112-127.

Brauns Jean (1981), *Comprendre pour traduire. Perfectionnement linguistique en français*, Paris, La Maison du dictionnaire.

Chevrier Jacques (1999), *Littérature d'Afrique noire de langue française*, Paris, Nathan.

Edward Saïd (2000), *Culture et Impérialisme*, Paris, Fayard.

Labov William (1972), *Sociolinguistic patterns*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press. Traduction française : *Sociolinguistique*, Paris, Minuit.

Lawson-Hellu Laté (2004), « Norme, éthique sociale et hétérolinguisme dans les écritures africaines », *Semen* 18 [En ligne], mis en ligne le 29 avril 2007, consulté le 17 mars 2018. URL : <http://journals.openedition.org/semen/2256>.

Mongo Béti (1979), *Branle-bas en noir et blanc*, Paris, Juliars.

Owono Zambo (2012), « Paris au cœur de la production littéraire africaine : monopole éditorial, péril créateur », in *Revue des littératures francophones*, Université de Lille 3.

Rainier Grutman (1997), *L'hétérolinguisme au XIXe siècle québécois*, Montréal, Fides-CÉTUQ.

Senghor Sédar Léopold (1956), *Ethiopiennes*, Paris, Seuil.